



Communiqué de presse

35/22

Montreuil, le 25 avril 2022.

Groupe BRIDGE : une gestion calamiteuse de ses établissements, une course incessante aux profits

Après ou pendant l'affaire ORPEA, un nouvel acteur dont le nom est BRIDGE se trouve épinglé sur les dérives devenues courantes parmi les groupes d'EHPAD du secteur marchand.

Le scandale relevant les dysfonctionnements du groupe ORPEA permet une nouvelle fois de mettre en lumière que l'ensemble du secteur lucratif dysfonctionne, à l'instar des dernières révélations recueillies puis dénoncées au sein des établissements du groupe BRIDGE.

En effet, depuis son arrivée sur un marché relativement contraint et déjà largement occupé par les « gros » groupes tels KORIAN, ORPEA, DOMUSVI, le groupe BRIDGE tente de se faire une place parmi les « poids lourds » du secteur. Pour ce faire, il applique un management très toxique et agressif envers ses salarié.e.s, visant in fine, lors de rachats d'établissements comme ce fut le cas récemment, à diminuer drastiquement la masse salariale, avec toutes les incidences dénoncées par la CGT, les salarié.e.s et les familles de résident.e.s que sont de facto les impacts sur la prise en charge des résident.e.s, puis la dégradation permanente des conditions de travail des salarié.e.s poussant les professionnel.le.s à minima à s'arrêter ou à démissionner.

Pour répondre aux prétentions et aux appétits féroces des investisseurs, le groupe BRIDGE promet un retour sur investissement sur des délais très courts, bien plus courts que ce qui se pratique par ailleurs dans ce secteur, d'où la diminution des prestations apportées aux résident.e.s et autres dégradations du bâti et des matériels.

Pendant qu'ils se « goinfrent » de dotations publiques sans que ces dernières ne soient sérieusement contrôlées, laissant place à toutes supercheries inventives par ces financiers, ces groupes comme BRIDGE maltraitent nos aîné.e.s par leurs pratiques peu conventionnelles, c'est le moins que l'on puisse dire !!!

La CGT revendique que l'ensemble du secteur du soin ne doit plus continuer à être soumis à rentabilité et à prospérer au détriment de ses salarié.e.s et de facto des résident.e.s et/ou patient.e.s. La santé ne doit pas être une marchandise.

Contacts presse :

Dominique CHAVE, SG Union Fédérale de la Santé Privée CGT : **06 71 92 21 43**
Albert PAPADACCI, secrétaire adjoint UFSP CGT en charge du SYNERPA : **06 22 05 05 98**